Cergy-Pontoise

Photo © Lionel PAGÈS

Cergy-Pontoise

Superficie : 78 km²

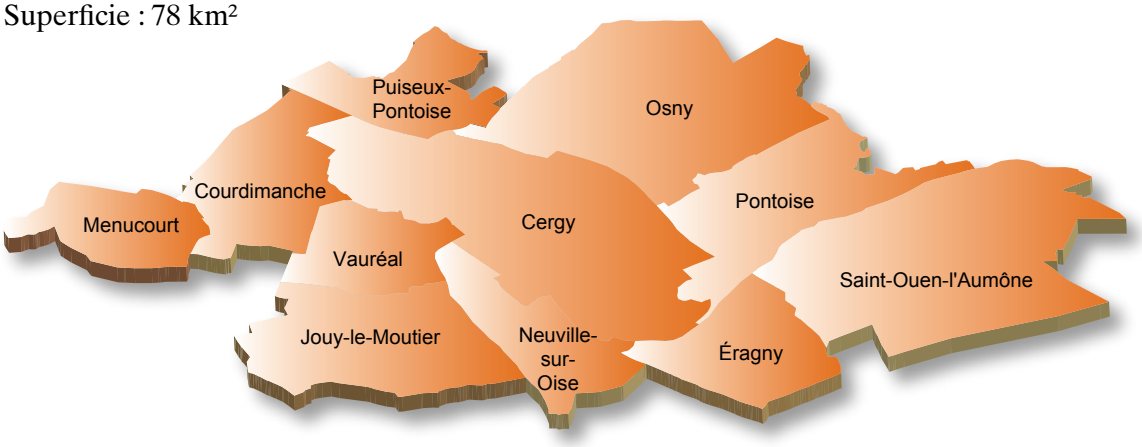

Chiffres clés			
	1968	1982	1999
Population	41 600	103 000	178 700
Densité (hab./km²)	535	1 325	2 298
Logements	13 700	37 200	65 000
Ménages	12 100	33 100	60 500
Population active	17 900	49 800	89 000
Emplois	15 800	49 572	83 600

Source : Insee, recensements de la population

Entièrement située dans le département du Val-d'Oise et dans un site géographique remarquable, autour d'une boucle de l'Oise, Cergy-Pontoise a été conçue comme une « ville paysage », ceinturée par des espaces naturels qui forment ses limites : à l'ouest et au nord, le parc naturel régional du Vexin français, au sud-ouest, la forêt de l'Hautil et à l'est, la ceinture verte de la région. Localisée à 30 km au nord-ouest de Paris et à 30 km de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, Cergy-Pontoise bénéficie d'infrastructures routières (A 15, vers Paris et Rouen, A 86 et A 16, vers Amiens et Calais, et la Francilienne) et ferroviaires très développées qui l'ouvre sur l'Europe du nord et les Iles Britanniques. Elle possède douze gares : quatre du RER A, deux du RER C et six de la SNCF reliées aux gares du Nord et de Saint-Lazare.

L'Etat a mis en place en 1969 l'établissement public d'aménagement (EPA) de Cergy-Pontoise. Le syndicat d'agglomération nouvelle (SAN), créé en 1984, regroupait onze communes : Cergy, Courdimanche, Eragny, Jouy-le-Moutier, Menucourt, Neuville-sur-Oise, Osny, Pontoise, Puiseux-Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône, Vauréal (périmètre statistique retenu pour le présent atlas).

Fin 2002, il est mis fin à l'Opération d'Intérêt National (OIN) et l'EPA est dissous. Associé à la convention de sortie, un contrat de développement signé entre le SAN et l'EPA fixe les objectifs de développement du territoire et les moyens que l'Etat entend y consacrer. Depuis 2003, la ville nouvelle est sous la responsabilité des élus dans le cadre des orientations fixées conjointement avec l'Etat. Le SAN s'est transformé en communauté d'agglomération le 1er janvier 2004.

Chef-lieu du département, la ville nouvelle s'affirme comme le pôle urbain du nord-ouest parisien où se sont développées, réparties dans la ville, de grandes réalisations comme l'hôpital régional, le Palais de Justice, le centre administratif, le centre commercial régional (en service dès 1970), les grands équipements d'enseignement supérieur, culturels et sportifs.

POPULATION ET LOGEMENT

La population a quadruplé en trente ans

Avec une densité de 2 300 habitants au km², Cergy-Pontoise compte près de 179 000 résidents en 1999, 4 fois plus qu'en 1968, soit une croissance moyenne de 4 400 personnes par an (4,8 %). En augmentation constante depuis 1968, le poids de Cergy-Pontoise dans la population de l'Ile-de-France atteint 1,6 % en 1999 contre 0,4 % en 1968. Après Marne-la-Vallée, c'est la ville nouvelle qui a le plus fortement contribué à l'expansion démographique francilienne : 8 % de la croissance de la région entre 1968 et 1999 lui sont en effet imputables.

Toutefois, l'évolution annuelle moyenne de la population s'est ralentie tout au long de ces 30 ans : de 7,7 % entre 1968 et 1975, puis de 5,6 % de 1975 à 1990, elle est descendue à 1,3 % entre 1990 et 1999. Dans le même temps, la croissance démographique de la région était toujours inférieure à 1 % par an.

Alors qu'en 1968, elle était la commune la plus peuplée de la ville nouvelle, loin devant Saint-Ouen-l'Aumône, Pontoise a laissé sa place à Cergy et compte désormais deux fois moins d'habitants que cette dernière (27 500 contre 55 000). Quatre communes situées à l'ouest de la ville nouvelle (Vauréal, Cergy, Jouy-le-Moutier et Courdimanche) se sont surtout développées à partir de 1982, voire 1990, tandis que la population des autres communes se stabilisait. Eragny, après avoir connu une explosion démographique entre 1975 et 1982, est la seule commune de la ville nouvelle à perdre des habitants entre 1990 et 1999: elle affiche la deuxième plus forte baisse du département (- 1 400).

Des soldes migratoires négatifs au sud de Cergy-Pontoise depuis 1990

La variation de la population de la ville nouvelle sur 30 ans est due pour 62 % au solde migratoire et pour 38 % au solde naturel. Jusqu'en 1990, c'est l'apport migratoire qui explique près des trois quarts de l'évolution de la population depuis 1968 (+ 4,6 % par an en moyenne). Après 1990, les départs l'emportent sur les arrivées, et le solde naturel (+ 21 000) devient le seul moteur de la croissance démographique.

L'excédent des naissances sur les décès s'accroît continûment entre 1968 et 1999, passant de 640 personnes par an en moyenne durant la période 1968-1975 à 2 330 entre 1990 et 1999. Toutefois, l'augmentation de ce solde naturel s'est ralentie durant cette dernière période même si la commune de Cergy présente le solde naturel le plus élevé de l'ensemble des villes nouvelles (+ 8 550).

Le solde migratoire de Cergy-Pontoise est positif de 1968 à 1990, passant de 3 370 habitants en plus par an en moyenne durant la période 1968-1975 à 4 800 entre 1982 et 1990. Entre 1990 et 1999, il devient né-

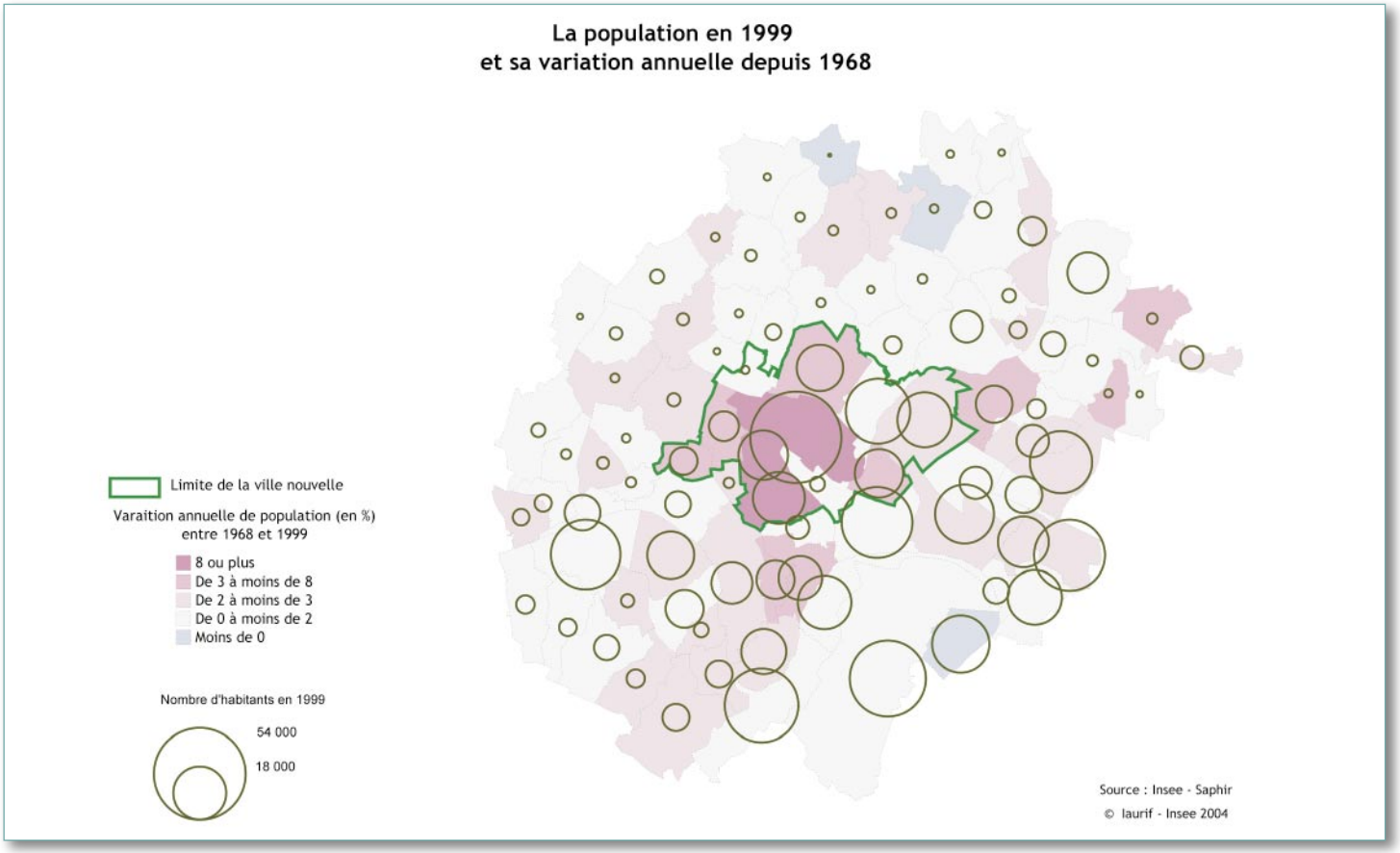

gatif : - 0,1 % en moyenne chaque année, soit 1 530 personnes en neuf ans. Cependant, ce constat masque des tendances divergentes selon les communes : Courdimanche (+ 3 680) et Vauréal (+ 2 080) montrent des soldes migratoires positifs et forts à la différence d'Eragny (- 3 030) ou Cergy (- 2 000). Hormis Neuville-sur-Oise, les communes situées au sud de la ville nouvelle enregistrent des déficits migratoires depuis 1990.

Un déficit migratoire pour les 40-59 ans

En 1999, deux habitants sur trois résident dans la ville nouvelle depuis au moins dix ans alors qu'en 1990, un sur deux y vivait déjà en 1982. Parmi les 200 000 personnes résidantes en France métropolitaine qui se sont installées à Cergy-Pontoise depuis 1968, 81 000 sont arrivées de grande couronne et 58 000 de province. Les autres vivaient précédemment dans la petite couronne (21 %) ou à Paris (9,5 %). A l'opposé, parmi les 116 600 résidents de Cergy-Pontoise qui ont quitté la ville nouvelle depuis 1968, près de la moitié sont partis en province et quatre sur dix dans la grande couronne. Jusqu'en 1990, les échanges avec la province profitaient à la ville nouvelle, mais depuis, le mouvement s'est inversé : 6 entrées pour 10 sorties entre 1990 et 1999.

Parmi les personnes qui se sont installées entre 1968 et 1999, plus de huit sur dix avaient moins de 40 ans : ce sont des jeunes couples avec enfants. La ville nouvelle attire également de plus en plus les 40-59 ans : leur part est passée de 12 % à 18 % en trente ans. Par ailleurs, près du quart de ceux qui quittent Cergy-Pontoise se situent dans cette même tranche d'âge, qui enregistre depuis 1990, plus de sorties que d'entrées.

Une population jeune mais vieillissante

La population est parmi les plus jeunes des villes nouvelles : en effet, l'âge moyen des habitants est de 31,4 ans en 1999 (contre 36,8 ans pour la région), en hausse depuis 1990 (28,7 ans). Cela tient à deux facteurs : d'un côté, la part des moins de 20 ans, toujours plus forte qu'en Ile-de-France (32 % contre 25 %), diminue depuis 1990, et de l'autre, les plus de 60 ans représentent désormais 8 % de la population (environ 17 % dans la région). Dans le même temps, la part des adultes âgés de 20 à 59 ans, qui ne représentait que la moitié des habitants en 1968, atteint désormais 60 %. Les inactifs non retraités sont particulièrement nombreux à Cergy-Pontoise : 44 % en 1999, contre 36 % en Ile-de-France ; ce contraste est dû à l'importance numérique des moins de 20 ans, majoritairement scolarisés. Par contre, 7 % des résidents sont retraités contre 14 % dans la région.

Les ouvriers (10 %), les employés (17 %) et les professions intermédiaires (13 %) sont en proportion légèrement plus nombreux à Cergy-Pontoise qu'en Ile-de-France. Au contraire, les cadres et professions intellectuelles supérieures (8 %) y sont moins bien représentés. Courdimanche et Neuville-sur-Oise se distinguent par une surreprésentation de cette catégorie tandis que les ouvriers sont peu nombreux. A l'inverse, Saint-Ouen-l'Aumône compte plus de 15 % d'ouvriers et moins de 5 % de cadres.

Depuis 1982, la structure par diplôme de la population de la ville nouvelle s'est globalement rapprochée de celle de l'Ile-de-France, même si des différences notables subsistent. En 1999, 17 % des personnes de plus de 15 ans poursuivent des études : c'est le taux le plus élevé des villes nouvelles franciliennes.

En revanche, parmi les plus de 15 ans qui ont achevé leurs études, seuls 12 % sont diplômés du second cycle (17 % dans la région). Les disparités communales observées pour les catégories socioprofessionnelles se retrouvent : à Courdimanche et Neuville-sur-Oise, près d'un résident sur cinq de plus de 15 ans qui n'est ni élève, ni étudiant est titulaire d'un diplôme du supérieur, à Saint-Ouen-l'Aumône un quart n'a aucun diplôme.

Cergy-Pontoise compte 9 % d'étrangers et la région près de 12 %. Depuis 1990, cette proportion a plus diminué dans la ville nouvelle que dans l'ensemble de la région.

Lieu de résidence antérieure des habitants de Cergy-Pontoise

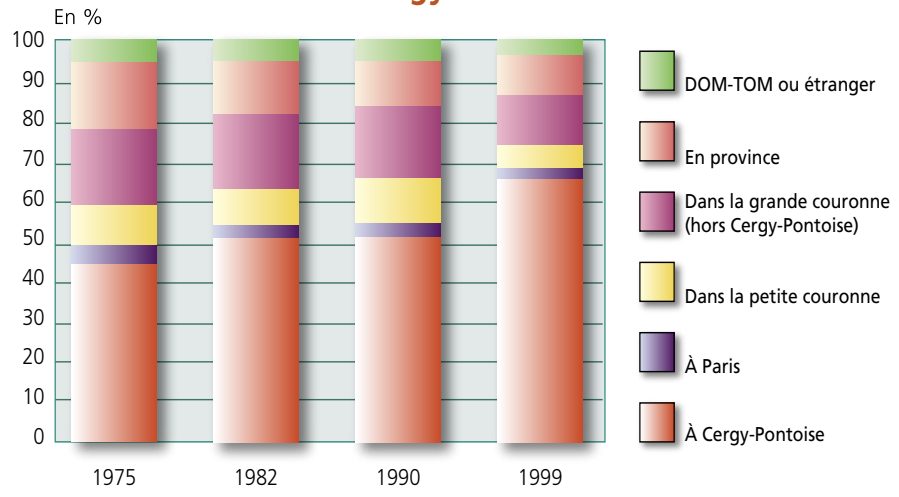

Source : Insee, Saphir

Migrations résidentielles entre 1968 et 1999 : arrivées à Cergy-Pontoise

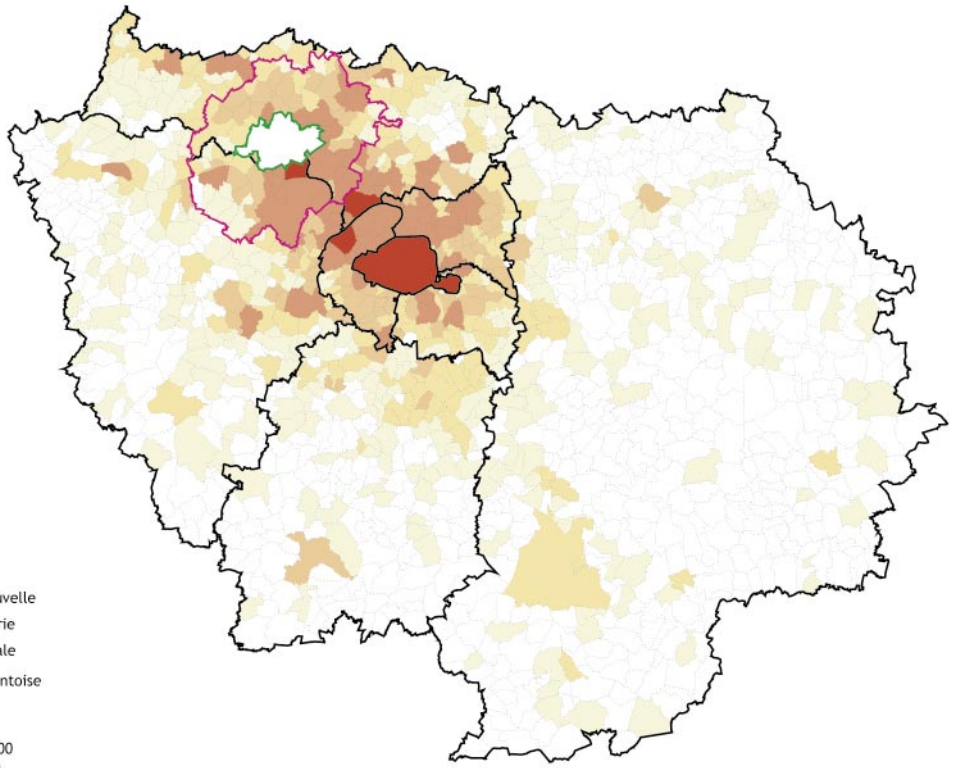

Limite de la ville nouvelle
Limite de la périphérie
Limite départementale

Nombre d'arrivées à Cergy-Pontoise entre 1968 et 1999

- 3 000 ou plus
- De 360 à moins de 3 000
- De 140 à moins de 360
- De 40 à moins de 140
- Moins de 40
- Aucune

Source : Insee - Saphir
© Iaurif - Insee 2004

Migrations résidentielles entre 1968 et 1999 : départs de Cergy-Pontoise

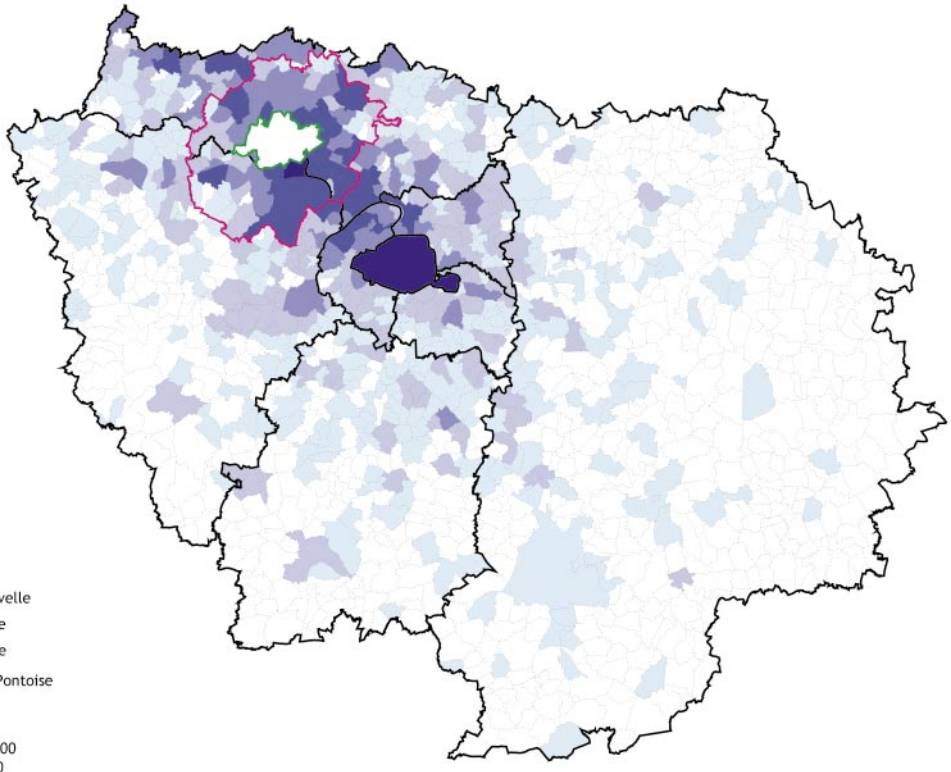

Limite de la ville nouvelle
Lmite de la périphérie
Limte départementale

Nombre de départs de Cergy-Pontoise entre 1968 et 1999

- 3 000 ou plus
- De 360 à moins de 3 000
- De 140 à moins de 360
- De 40 à moins de 140
- Moins de 40
- Aucun

Source : Insee - Saphir
© Iaurif - Insee 2004

La part prépondérante des ménages de 3 et 4 personnes se réduit

En 1999, Cergy-Pontoise compte plus de 60 500 ménages, soit cinq fois plus qu'en 1968. La taille moyenne de ces ménages (2,86 personnes) a baissé régulièrement depuis la création de la ville nouvelle. Ce phénomène est également observé dans l'ensemble de l'Ile-de-France. Le nombre de personnes seules a augmenté de 60 % entre 1990 et 1999 : désormais, près du quart des ménages est composé d'une seule personne. La moitié des ménages compte au moins trois personnes en 1999, contre six sur dix en 1990 : la part des ménages de 3 et 4 personnes a fortement diminué, passant de 44 % à 38 %.

Les trois quarts des ménages de la ville nouvelle sont constitués de familles couples ou monoparentales (près de six sur dix dans la région). Comme en Ile-de-France, Cergy-Pontoise connaît une nette progression du nombre de familles monoparentales depuis 1990 (+ 37 %). Cette catégorie représente, en 1999, plus d'un ménage sur dix. Globalement, la part des familles avec enfant(s) a diminué depuis 1990. En 1999, le nombre moyen d'enfants par famille (monoparentale ou non) est de 1,4 à Cergy-Pontoise et de 1,1 en Ile-de-France.

Une population plus modeste à Cergy, Pontoise et Saint-Ouen-l'Aumône

Le revenu annuel médian de 16 700 euros par unité de consommation (UC) est un peu plus faible que celui de la région (17 400 €), mais similaire à celui du Val-d'Oise. Dans une couronne nord-ouest formée par les communes Courdimanche, Menucourt, Puiseux-Pontoise et Osny, les habitants déclarent des revenus supérieurs. Neuville-sur-Oise, située dans la partie sud, est la commune au revenu médian le plus élevé (23 000 €). Mis à part à Cergy et Saint-Ouen-l'Aumône où la moitié des habitants déclarent moins de 14 000 € par an, les disparités communales de revenus sont plus faibles qu'en Ile-de-France.

La part de la population dépendant du RMI est de 2,4 %, à Cergy-Pontoise comme en Ile-de-France. Cependant, au sein de la ville nouvelle, cette part varie de 0,1 à Neuville-sur-Oise à 3,5 à Cergy. A Cergy, Pontoise et Saint-Ouen-l'Aumône, ce taux est équivalent ou supérieur au niveau régional. Dans ces trois communes, la population est également plus touchée par le chômage.

Equilibre de la construction neuve entre logements collectifs et individuels

Au dernier recensement, la ville nouvelle comptait 65 000 logements dont plus de 60 500 résidences principales. Cergy-Pontoise se distingue par une faible proportion de logements vacants, en diminution depuis 1990.

Près de 26 000 logements ont été mis en chantier dans Cergy-Pontoise entre 1982 et 1999, soit 3,2 % du total de l'Ile-de-France. Au cours de cette période, le ralentissement du rythme de la construction neuve a été plus fort

La structure socioprofessionnelle de la population en 1999

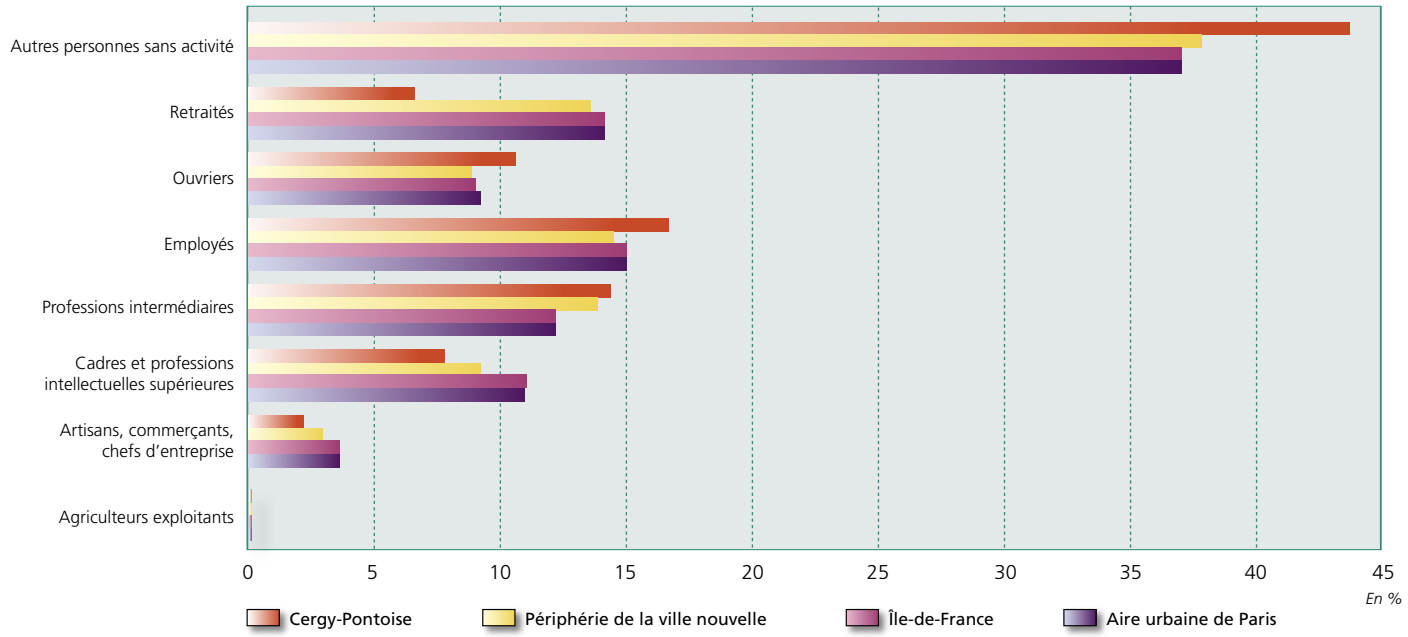

Source : Insee, recensement de la population de 1999

que dans l'ensemble de la région. Cergy-Pontoise se caractérise par une répartition globalement équilibrée entre logements individuels (46 %) et collectifs (54 %), mais par des disparités communales importantes : Cergy, Pontoise et Puiseux-Pontoise concentrent sept logements collectifs construits sur dix.

En 1999, près de la moitié des habitants est propriétaire de sa résidence principale, plus que dans l'ensemble de la région (44 %). Cette proportion a augmenté régulièrement de 1975 à 1990. Plus de deux locataires sur trois habitent des HLM. Au total, près d'un tiers des résidences principales sont des HLM, comme en 1990.

Les résidences principales sont plus grandes à Cergy-Pontoise qu'en Ile-de-France : 3,6 pièces en moyenne contre 3,3 en 1999. En effet, les logements d'au moins 5 pièces représentent trois logements sur dix, mais Sénart en comptabilise plus (42 %). Toutefois, depuis 1990, la part des une ou deux pièces augmente de 15 à 20 % au détriment des trois et quatre pièces qui baissent de 56 % à 51 %.

Cergy et Pontoise totalisent la moitié des résidences principales et, en raison de leur dominante d'habitat collectif, regroupent les deux tiers des logements de petite taille (1 ou 2 pièces).

ACTIVITE ET EMPLOI

Forte augmentation de la population active

Le nombre de personnes âgées de 15 ans ou plus a plus que quadruplé entre 1968 et 1999, pendant qu'en Ile-de-France, il n'a été multiplié que par 1,2. Cette évolution dégage un formidable réservoir de main-d'œuvre en ville nouvelle. Durant la même période, le chiffre de la population active est multiplié par cinq pour atteindre 89 000 actifs. La ville nouvelle regroupe désormais 1,6 % de la population active francilienne.

Le taux d'activité est passé en trente ans de 58,2 % à 64,8 % à Cergy-Pontoise, et de 60,4 % à 61,6 % dans la région. Trois catégories d'actifs sont plus représentées à Cergy-Pontoise qu'en Ile-de-France : les employés (33 % contre 30 % dans la région), les professions intermédiaires (27 % contre 25 %) et les ouvriers (20 % contre 18 %). En revanche, la proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures est plus élevée dans la région (15 % contre 21 %) ; de même, les artisans, commerçants, chefs d'entreprise (3 %) sont sous-représentés par rapport à la région (5 %).

En 1999, le taux de chômage s'établit à 10,9 % de la population active dans la ville nouvelle (9 700 personnes), taux légèrement inférieur au niveau régional (11,6 %).

La population active en 1999

	Population active (hors militaires du contingent)	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)	Population active occupée		
				Ensemble	Part des salariés (%)	Part des non-salariés (%)
Aire urbaine de Paris	5 590 951	61,7	11,5	4 948 104	91,5	8,5
Ile-de-France	5 478 898	61,6	11,6	4 845 434	91,5	8,5
Périphérie de la ville nouvelle	248 949	61,4	9,6	225 035	92,4	7,6
Ville nouvelle de Cergy-Pontoise	**89 002**	**64,8**	**10,9**	**79 311**	**95,2**	**4,8**
Cergy	26 568	63,3	12,1	23 360	96,2	3,8
Courdimanche	3 052	73,8	6,4	2 856	94,8	5,2
Eragny	8 228	67,3	9,4	7 456	94,6	5,4
Jouy-le-Moutier	9 171	68,9	9,7	8 278	96,1	3,9
Menucourt	2 640	66,9	6,2	2 476	96,4	3,6
Neuville-sur-Oise	692	62,0	6,4	648	87,7	12,3
Osny	7 056	61,6	10,4	6 324	94,9	5,1
Pontoise	13 942	62,6	12,0	12 270	94,1	5,9
Puiseux-Pontoise	212	69,7	3,8	204	96,1	3,9
Saint-Ouen-l'Aumône	9 816	63,7	13,3	8 512	95,1	4,9
Vauréal	7 625	67,6	9,2	6 927	94,2	5,8

Source : Insee, recensement de la population de 1999

Parmi les 79 300 actifs occupés, près de 5 % sont non-salariés et deux tiers sont salariés dans des entreprises privées. Le nombre de salariés du secteur public a progressé plus vite que celui des salariés du privé depuis la création de la ville nouvelle.

Concentration des emplois dans trois communes

En 1999, la ville nouvelle offre près de 84 000 emplois. Depuis 1968, où elle en comptait 16 000, l'emploi a progressé à un rythme annuel moyen de 5,5 % (0,5 % dans la région). Il a crû en moyenne de 7,3 % par an entre 1968 et 1990, puis de 1,3 % par an entre 1990 et 1999.

Globalement, la ville nouvelle a capté 9 % de l'accroissement de l'emploi régional sur 30 ans.

La structure productive de Cergy-Pontoise ressemble à celle de l'Ile-de-France : près de huit emplois sur dix se situent dans le tertiaire. Les principaux secteurs d'activité sont en effet le commerce, les services aux entreprises, l'éducation, la santé et l'action sociale et l'administration. Les services aux particuliers ne concernent que 5 % de l'emploi total contre 9,3 % dans la région. A noter cependant que ce secteur comprend les activités récréatives, culturelles et sportives, dont bon nombre sont concentrées à Paris et dans ses environs immédiats. Inversement, les industries des biens intermédiaires et d'équipement sont particulièrement bien représentées dans la ville nouvelle, avec une part dans l'emploi total de 9,4 % (6 % en Ile-de-France). Ainsi, 3M FRANCE SA, dont l'activité est la chimie, le caoutchouc et les plastiques, est le deuxième employeur de Cergy-Pontoise.

Trois emplois sur quatre sont concentrés dans trois communes Cergy, Pontoise et Saint-Ouen-l'Aumône qui comptent chacune plus de 10 000 emplois. Cergy, qui en offre plus de 32 000, accueille dix des vingt plus grands établissements employeurs de la ville nouvelle (Electricité de France, La Poste, BP, Spie). Dans les communes de Saint-Ouen-l'Aumône et Osny, la présence d'entreprises telles que Johnson Controls, Sagem SA, Thales Training et Simulation SA favorise la concentration des emplois industriels qui représentent respectivement 32 % et 23 % des emplois de ces communes (16 % dans la ville nouvelle).

Un emploi sur trois dans le secteur public

Cergy-Pontoise offre principalement des emplois salariés, dont 32 % émanent du secteur public (27 % dans la région), principalement dans les communes de Cergy et de Pontoise qui regroupent notamment l'hôpital régional, le conseil général, le palais de justice, la préfecture et la sous-préfecture. La ville nouvelle se distingue également par un caractère universitaire marqué avec l'école de commerce ESSEC inaugurée en 1973, l'institut catholique et l'université pluridisciplinaire.

Les employés occupent près de 30 % des emplois, comme les professions intermédiaires qui sont davantage présentes dans la ville nouvelle que dans la région (25 %). Ce sont les postes de cadres et professions intellectuelles supérieures qui ont connu la plus forte progression (+ 160 % entre 1982 et 1999) : ils représentent désormais près de 20 % des emplois.

Près d'un poste de cadre sur deux travaillent dans les services aux entreprises ou l'éducation, la santé ou l'action sociale. L'administration emploie la moitié des employés travaillant à Cergy-Pontoise.

Les actifs occupés et les emplois dans la ville nouvelle selon la catégorie socioprofessionnelle

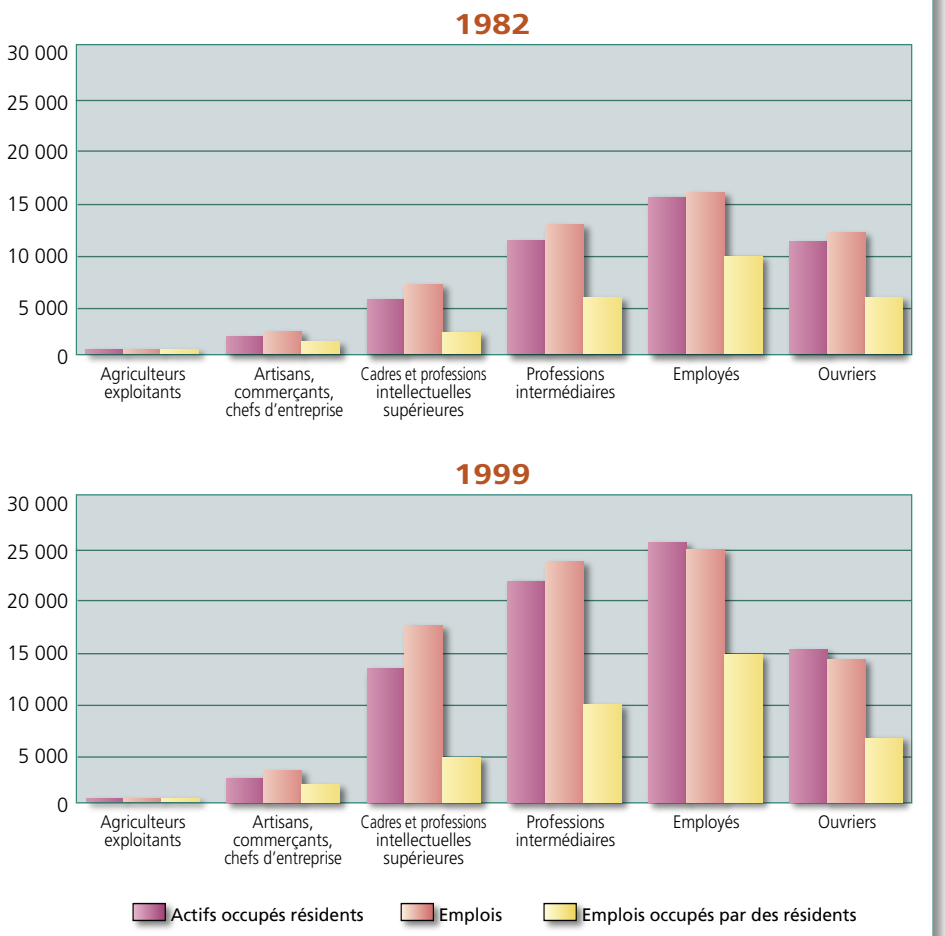

Source : Insee, Saphir

Aire de recrutement des actifs travaillant à Cergy-Pontoise en 1999

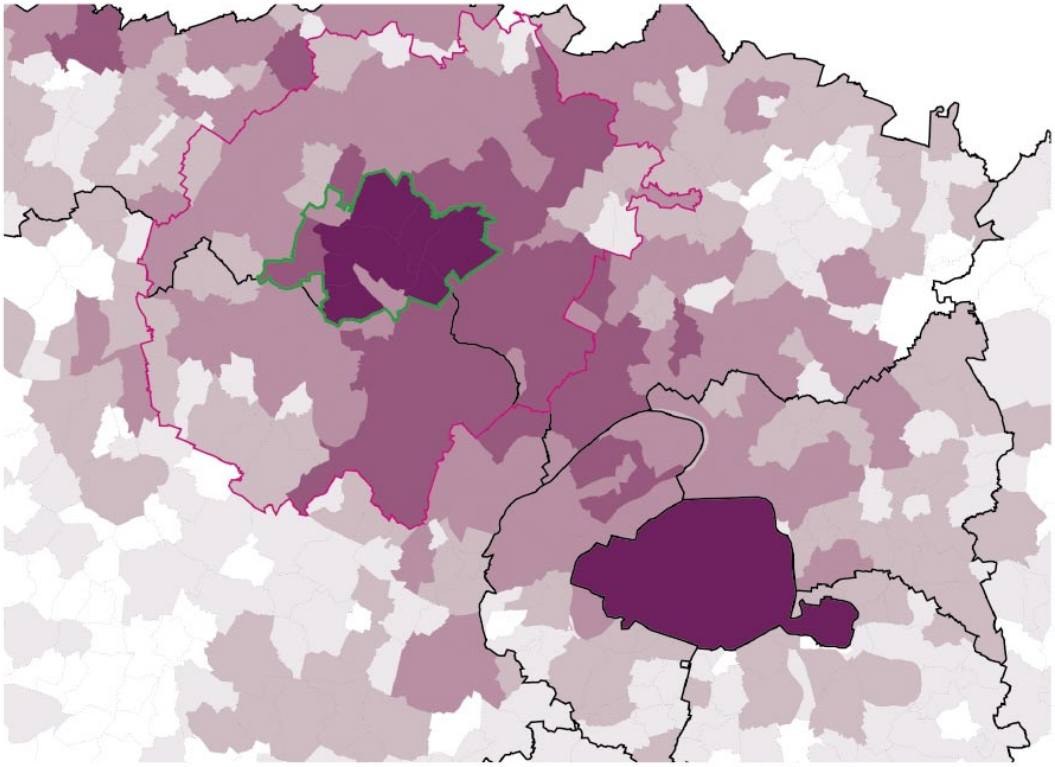

Limite de la ville nouvelle
Limite de la périphérie
Limite départementale

Nombre d'actifs travaillant à Cergy-Pontoise en 1999

- 2 900 ou plus
- De 250 à moins de 2 900
- De 60 à moins de 250
- De 20 à moins de 60
- Moins de 20
- Aucun

Source : Insee - Saphir
© Iaurif - Insee 2004

Aire de diffusion des actifs vivant à Cergy-Pontoise en 1999

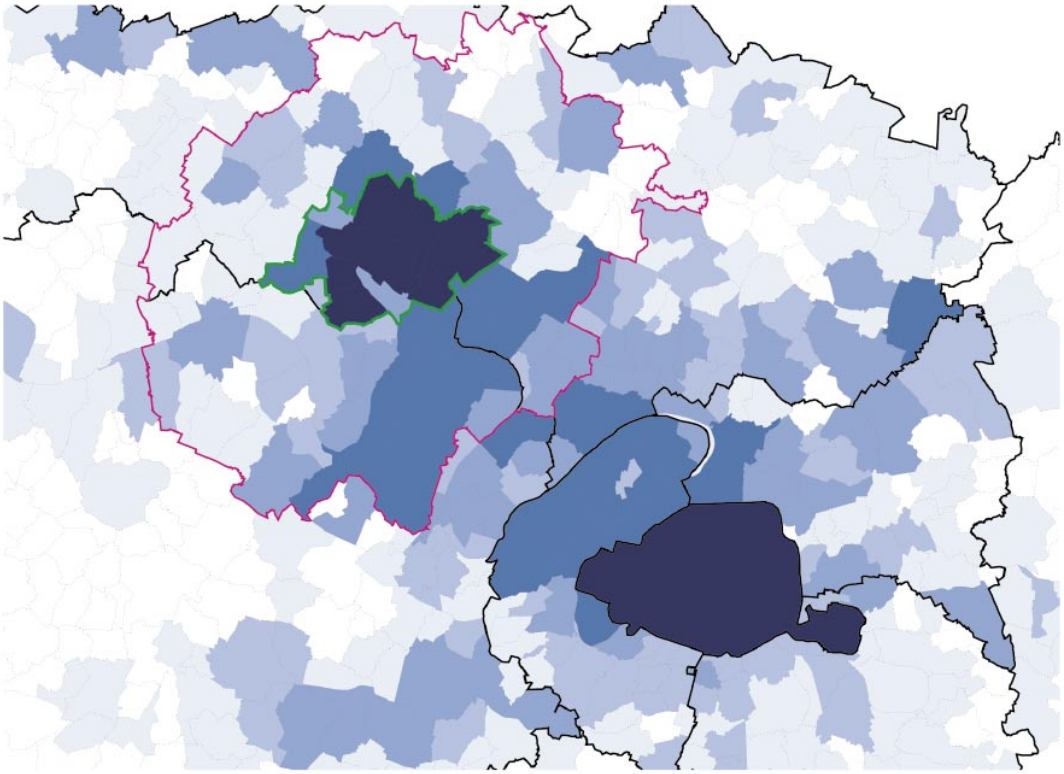

Limite de la ville nouvelle
Limite de la périphérie
Limte départementale

Nombre d'actifs vivant à Cergy-Pontoise en 1999

- 2 900 ou plus
- De 250 à moins de 2 900
- De 60 à moins de 250
- De 20 à moins de 60
- Moins de 20
- Aucun

Source : Insee - Saphir
© Iaurif - Insee 2004

La moitié des bureaux mis en chantier à Cergy

Plus de 2,4 millions de m² de locaux d'activité ont été mis en chantier dans la ville nouvelle entre 1982 et 1999 : ils représentent, en superficie, 3,3 % de la construction francilienne. La surface annuelle moyenne créée diminue tendanciellement depuis 1982, aussi bien en ville nouvelle qu'en région. L'année 1989 est la plus faste pour la construction de locaux (près de 350 000 m²) avec notamment la mise en chantier de l'université et l'aménagement du centre-gare de Cergy-Pontoise. Près des deux tiers des surfaces de locaux construites sont destinées aux bureaux (27 %), au stockage (22 %) et à l'enseignement (15 %). Ces deux dernières catégories sont proportionnellement plus représentées à Cergy-Pontoise qu'en Ile-de-France.

Globalement, la construction s'est localisée sur deux communes (Cergy et Saint-Ouen-l'Aumône) qui représentent chacune près de 30 % des mises en chantier. Saint-Ouen-l'Aumône a accueilli 70 % des surfaces de stockage dans la ville nouvelle et plus de la moitié des locaux industriels tandis que la moitié des surfaces de bureaux s'est construite à Cergy.

9 emplois pour 10 actifs résidents

Cergy-Pontoise offre, en 1999, 94 emplois pour 100 actifs résidents. Par rapport à la population active totale, le déficit dans la ville nouvelle est ainsi de 5 440 emplois. De ce point de vue, la situation s'est quelque peu dégradée, puisque l'équilibre avait été atteint en 1982. Cependant, le taux d'emploi n'est pas uniforme selon les catégories socioprofessionnelles : il est plus élevé pour les cadres et professions intellectuelles supérieures (126) et inférieur pour les employés et les ouvriers.

L'aire de diffusion des 79 300 actifs occupés de la ville nouvelle est peu étendue et se situe le long des axes de transport tels que le RER A ou RER C. En 1999, près de la moitié des actifs occupés résidant à Cergy-Pontoise y occupent un emploi. Un sur cinq travaille en grande couronne, hors de la ville nouvelle. Paris capte toujours 14 % des actifs. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont, par nature, les plus sédentaires : 60 % de ceux qui résident dans la ville nouvelle y travaillent. Au contraire, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont les plus mobiles : 62 % exercent leur emploi hors de la ville nouvelle et plus d'un quart des cadres vont travailler en petite couronne.

L'aire de recrutement est plus étalée que l'aire de diffusion. En 1999, 45 % des 89 000 emplois offerts par Cergy-Pontoise sont occupés par des résidents de la ville nouvelle. Les autres postes sont pourvus principalement par des actifs habitant en grande couronne hors ville nouvelle (36 %) ou en province (9 %). Seuls 4 % des postes sont pourvus par des Parisiens. L'aire de recrutement peut varier de façon importante selon la catégorie socioprofessionnelle. Ainsi près de six employés sur dix travaillant à Cergy-Pontoise y résident également, en raison de l'importance des postes de cette catégorie offerts par l'administration. Par contre, 11 % des emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures sont pourvus par des Parisiens.

En conclusion…

La ville nouvelle de Cergy-Pontoise apparaît comme un ensemble urbain équilibré. Son patrimoine architectural et naturel est exceptionnel. Parmi les réalisations, l'Axe Majeur est un parcours urbain conçu dans la perspective de l'axe historique de Paris. Les nombreuses activités industrielles et de recherche contribuent à faire de cette agglomération la capitale du Nord-Ouest de la région d'Ile-de-France. Le tissu économique est très dense, très diversifié, avec une répartition équilibrée de grands parcs d'activités et une forte représentation de PME-PMI.

Les enjeux actuels restent nombreux. Quatre d'entre eux priment sur les autres : le centre-ville, les quartiers en difficulté, l'urbanisation périphérique et, son corollaire, les franges à protéger. Conformément à l'une de ses vocations, la ville accueille d'importants programmes d'habitat social. De ce fait, elle n'échappe pas aux difficultés inhérentes à certains quartiers. Aussi des actions relevant de ce qu'il est convenu d'appeler la " politique de la ville " sont déjà nécessaires en particulier sur Cergy et sur Saint-Ouen-l'Aumône.